



Amiens, le 27 septembre 2019

Communiqué de presse

**Nuage de fumée ayant traversé le département
suite à l'incendie de Rouen
Mesures de précaution aux agriculteurs et éleveurs**



Suite à l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, des panaches de fumée ont traversé le département de la Somme.

Des retombées de ces fumées peuvent localement et essentiellement sur l'Ouest du département avoir déposé des traces de suie dans le milieu agricole.

Dans ce cadre, la préfète de la Somme rappelle les mesures de précaution à adopter **pour les agriculteurs et éleveurs qui constateraient la présence de traces de suie** :

- Sécuriser l'abreuvement et l'alimentation des animaux qui seraient en extérieur en les plaçant sous abri.
- Ne pas récolter les productions agricoles végétales et ne pas chercher à enlever les dépôts de suie.